L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 18 NOVEMBRE 1890.

PETITES ANNONCES.

Mme E. Bureau, modiste de premier ordre, a transféré son salon au No 211 de la rue du Canal, au premier. 30 sept—2m

DEMANDES D'EMPLOI.

Un Français, bon cuisinier et parlant l'anglais, le français et l'allemand, désire trouver de l'emploi, en ville ou à la campagne, dans une famille ou dans un établissement, restaurant ou hôtel. S'adresser E. L., bureau de "l'Abeille." 12 nov—7f

A LOUER

A LOUER—Un joli magasin avec étagères No 218 rue Royale. S'adresser No 63 rue de la Douane. 18 nov—2f

A LOUER—Belle maison de maître, 74 Dumaine, entre Royale et Bourbon, à neuf, 20 chambres gaz, eau chaque étage, ascenseur, $45, ou à vendre ; prix modéré. 5 nov—

Nos 1 et 9 Magasins Rouges—Sord Peters, entre le Bazaar et le marché aux légumes. Sadresser à Hoey & O'Connor, 17 rue Carondelet. 25 juin

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE CONSTABLE.

L. Graham & Son vs. J. H. Blake.

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.—No. 13,927—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Charles H. Lavillebeuvre, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'encan public à l'encoignure du Passage de la Bourse et de la rue Conti, dans le deuxième district de cette ville, le MARDI, 25me jour de novembre 1890, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Environ (1,000) un mille pamphlets "plus ou moins".

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
13 nov—13 20 25

David Bernhardt vs. Peter Ross.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS. No 9,579—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente publique, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre les rues St-Charles et Carondelet, MARDI, 25 novembre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Tous les droits, titres et intérêts en procès ou action du défendeur, et réclamation ou demande pour annuler le testament de Janet Finn, décédée, testament qui fut fait pardevant E. J. Blanchard, notaire, le 20 novembre 1889, ainsi qu'un autre, fait le 21 novembre 1889, pardevant le même notaire. Succession de Janet Finn, No 28,957, Cour Civile de District, Division D.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.
M. FARRENTELLI,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
12 nov—12 18 25

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Amelia A. Sarazin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,852—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par William Sarazin, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
15nov—13 20 23

Succession de Marcel Thezé.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 31,357.—Division—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Marcel Thezé, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
15 nov.—15 20 23

Succession d'Auguste Thezé.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,356—Division—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Auguste Thezé, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
15 nov—15 20 23

Succession du Dr J. J. Gauthreaux.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 31,335—Division D—Attendu que ... a présenté une pétition à la Cour demandant des lettres d'administration dans la succession de feu le Dr J. J. Gauthreaux, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
13 nov—13 18 22

Succession de Wm H. Dauernheim.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 29,452.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Mme Mary Dauernheim, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
E. A. LUMINAIS, Greffier.
12 nov—12 16 21

Succession de Martin Wyss.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 31,297—Division A.—Attendu que Alice Chartier, veuve de Martin Wyss, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Martin Wyss, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour,
E. A. LUMINAIS, Greffier.
8 nov—8 12 17

Succession de Leopold Spitzmuller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 30,789 — Division C. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par William A. Apken, tuteur et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
E. A. LUMINAIS, Greffier.
8 nov—8 12 17

Succession de William A. Elmore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 31,166—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Fannie M. Montgomery, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
7 nov—7 12 16

Succession de Henry F. Hall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 31,099—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Edwin Marks et Catherine V. Ackerman, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
7 nov—7 12 16

Succession de Julie Roy, femme décédée d'Arthur Dejean.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,610.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Elisa Dejean, femme de Joseph Harder, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
E. A. LUMINAIS, Greffier.
12 nov—12 16 21

MUNN & CO. PATENTS

After Forty years' experience in the preparation of more than One Hundred Thousand applications for patents in the United States and Foreign countries, the publishers of the Scientific American continue to act as solicitors for patents, caveats, trade-marks, copyrights, etc., for the United States, and to obtain patents in Canada, England, France, Germany, and all other countries. Their experience is unequaled and their facilities are unsurpassed.

Drawings and specifications prepared and filed in the Patent Office on short notice. Terms very reasonable. No charge for examination of models or drawings. Advice by mail free.

Patents obtained through Munn & Co. are noticed in the SCIENTIFIC AMERICAN, which has the largest circulation and is the most influential newspaper of its kind published in the world. The advantages of such a notice every patentee understands.

This large and splendidly illustrated newspaper is published WEEKLY at $3.00 a year, and is admitted to be the best paper devoted to science, mechanics, inventions, engineering works, and other departments of industrial progress, published in any country. It contains the names of all patentees and title of every invention patented each week. Try it four months for one dollar. Sold by all newsdealers.

If you have an invention to patent write to Munn & Co., publishers of Scientific American, 361 Broadway, New York.

Handbook about patents mailed free.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 17 NOVEMBRE—CLASSE No 373
Tirage de 4 heures P. M.

1er	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10e	11e	12e	13e	14e
39	23	2	19	66	63	35	21	70	26	47	71	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 17 novembre 1890—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU,
W. F. PINCKARD,
DAN. A. WILSON,
Commissaires.

☞ Les plats de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS DE DEUX MILLIONS DISTRIBUÉS.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit :

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
Commissaires.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prest La Nat. Bank.
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank.
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank.

Grand Tirage Mensuel,
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
MARDI, 16 DEC. 1890.

GROS LOT: $600,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS :

1 Lot de...	$600,000, soit	$600,000
1 Lot de...	200,000, ...	200,000
1 Lot de...	100,000, ...	100,000
1 Lot de...	50,000, ...	50,000
2 Lots de...	20,000, ...	40,000
5 Lots de...	10,000, ...	50,000
10 Lots de...	5,000, ...	50,000
25 Lots de...	2,000, ...	50,000
100 Lots de...	800	80,000
200 Lots de...	600, ...	120,000
500 Lots de...	400, ...	200,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de $1000, soit	......	$100,000
100 Lots de...$800,	.. ..	80,000
100 Lots de...$400,	.. ..	40,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $200, soit	......	$199,800
999 Lots de $200,	.. ..	199,800

3,144 Lots se montant à....$2,159,600

PRIX DU BILLET :

Entier, $40; Demi, $20; Quart, $10; Huitième, $5; Vingtième, $2; Quarantième, $1.

IMPORTANT.

Moyen prompt et sûr d'acheter un billet : S'adresser à l'agent de la localité où l'on est.

Prix pour les clubs, 55 fractions de billets de $1 pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

Comment envoyer l'argent.

Envoyez l'argent par l'Express à nos frais.

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES

Adressez à M. A. DAUPHIN, Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à toutes les Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les tickets. Après le tirage, la liste officielle des lots gagnants peut être obtenue des agents locaux par les porteurs de billets.

ATTENTION.—La charte actuelle de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane qui fait partie de la Constitution de l'Etat et qui en vertu d'un arrêt de la Cour Suprême des Etats-Unis, est un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de la Loterie, demeurera en vigueur encore et entre tout, CINQ ANS DE PLUS, JUSQU'EN 1895.

La Législature de la Louisiane qui s'est ajournée le 10 juillet a voté à une majorité des deux tiers dans chaque Chambre pour soumettre au peuple, à une élection, si oui ou non la Loterie serait continuée de 1895 à 1919. L'impression générale est que LE PEUPLE SERA FAVORABLE A CETTE CONTINUATION.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.—MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.	Départ.
No 7 Cin'ti Ex. 7:45 am	No 2 Cin'ti Ex....5:00 pm
No 3 Vks'g Ex. 6:00 pm	No 4 Vks'g Ex....8:00 am
No 5 Baton Rouge Acc'm .....10:20 am	No 6 Baton Rouge Acc'm .....5:50 pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE

No 3 Fast Mail 7:00 am	No 4 Fast Ex....8:20 am
No 7 Coast Acc 9:05 am	No 6 Lim. Ex....3:10 pm
No 1 Lim. Ex. 4:10 pm	No 8 Coast Acc 3:45 pm
No 5 Fast Ex. 7:20 pm	No 2 Fast Mail 8:00 pm

ILLINOIS CENTRAL.

No 1 Passen...10:30 pm	No 2 Passen...8:00 am
No 3 C&NOlim 7:30 am	No 4 Chic Lim 8:00 pm
No 5 Accom'n. 8:55 am	No 6 Accom'n 5:00 pm
No 41 N. O. and Chic. Fast Mail.....9:00 am	No 42 N. O. and Chic. Fast Mail....7:00 pm

TEXAS AND PACIFIC

No 52 California Express......7:00 pm	No 51 California Express......8:00 am
No 54 RR loc..10:25am	No 53 RR loc...3:50pm

MORGAN LINE—SOUTHERN PACIFIC.

No 19.............8:10 am	No 20.............4:00 pm
No 17, local....7:50 pm	No 18, local ....7:20 am

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited.11:25 am	No 6 Fastline..8:45 am
No 5 Fast line.7:00 am	No 2 Limited....4:00pm

MOBILE AND OHIO RAILROAD — VIA MERIDIAN.

No 5 Fast line.7:00 am	No 2 Limited...4:00 pm

EAST LOUISIANA RAIL ROAD,—ABITA SPRINGS AND COVINGTON.

Dimanche.

No 9...............7:15 pm	No 10...........8:10 am

Tous les jours, le dimanche excepté.

No 7...............8:30 am	No 8.............4:10 pm

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.

Pte-la-Hache....9:00 am	Shell Beach....10:00 am
.........4:50 pm	Pte-la-Hache..7:00 am
Shell Beach.......2:30 pm	.. ..5:00 pm

Dimanche.
Shell Beach and Pointe la-Hache.

10:10 am	8:10 pm | 6:00 am ....4:00 pm

KENNESAW AND SHENANDOAH VALLEY ROUTES.

No 1 Lim. Ex. 2:15 pm	No 2 Lim Ex. 8:00 pm
No 3 Fast Mail 7.00 am	No 4 Fast Mail 8:15 am

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE.

Fast Express.

Alger...........9:00 am	Alger...........4:00 pm

Mail and Mixed Train.

Alger...........5:00 pm	Alger...........8:00 am
Socola..........11:10 am	Socola..........1:30 pm
Alger...........9:00 am	Alger...........4:00 pm
Socola..........7:00 pm	Socola..........6:10 am

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

MARDI, 18 NOVEMBRE 1890.

Vicksburg—LAURA LEE, à 5 P M
Lakeport—PARGOUD, à 5 P M
Donaldsonville—BELLE OF THE COAST, 12 M
Sport Plantation—MABEL COMEAUX, à 7 A M
Donaldsonville—E. W. COLE, à 5 P M
Bayou Sara—JESSE K. BELL, à 5 P M

MERCREDI, 19 NOVEMBRE 1890.

Ouachita River—OUACHITA, à 5 P M
Rivière Rouge—JOHN D. SCULLY, à 5 P M
Hermitage Landing—MARY ZOOMEAUX, 12 M
Sport Plantation—MABEL COMEAUX, à 7 A M
Bayou Lafourche—ASSUMPTION, à 5 P M
Bayou Lafourche—ALICE LEBLANC, à 12 M
Bayou Sara—PAUL TULANE, à 5 P M
Atchafalaya—WARREN, à 5 P M
Bas du fleuve—ALVIN, à 11 A M
Bas du fleuve—GROVER CLEVELAND, 11 A M

BULLETIN MARITIME.

LUNDI, 17 NOVEMBRE 1890

EXPÉDIES EN DOUANE.

Steamship [ang] Kings Cross, Mills, Havre.
Steamship (am) El Paso, Quick, New York.
Steamship (ang) Nymphae, Grimwade, Gênes, via Newport News, Va.
Steamship Caroline Miller, Sheldrake, Providence R. I.
Steamship [ital] S. Oteri, De Luca, Truxillo.
Steamship [ital] Entella, Bruno, Gênes.
Steamship [am] Hudson, Kemble New York.

ARRIVÉS.

Steamship El Paso, Quick New-York.
Steamship (ang) Chelydra, Chater, Brême, via Anvers.
Steamship [am] Stillwater, McFarlane, Puerto Cortes, via Livingston Bélize et.
Steamship (ang) Thessaly, ———, Liverpool, via Buenos Ayres, sur lest.
Steamship [ang] Ardangorm, Cameron, Glasgow, via les ports cubains, sur lest.

BATEAUX A VAPEUR

Mabel Comeaux, Compaux, Marmillion Plant
Jesse K. Bell, Turner, Port Allen.
Assumption, Dodd, Thibodeaux.
G. W. Sentell, Reynaud, Claiborne Plant.
Oliver Beirne, Campbell, Bayou Sara.

EXPORTATIONS.

HAVRE—par steamship Kings Cross—6493 balles coton.

GENES, VIA NEWPORT NEWS, VIE.—par steamship Nymphae—5400 balles coton.

GENES—par steamship Entella—1163 balles coton 2300 barils huile graine coton 12,720 douves en chêne.

MARMILLION PLANTATION—par steamer Mabel Comeaux—506 barils sucre 297 barils melasse et fret assorti.

PORT ALLEN—par steamer Jesse K Bell—114 balles coton 122 boucts sucre 754 barils sucre 463 barils melasse 657 barils sirop et fret assorti.

THIBODEAUX—par steamer Assumption—210 boucts sucre 672 barils sucre 578 barils melasse 22 sacs riz brut et fret assorti.

CLAIBORNE PLANTATION—par steamer G W Sentell—15 boucts sucre 297 barils melasse et fret assorti.

BAYOU SARA—par steamer Oliver Beirne—48 balles coton 212 boucts sucre 1549 barils sucre 1419 barils melasse 20 demi-barils melasse et fret assorti.

Par les chemins de fer.

N. O. FORT JACKSON & GRAND ISLE RR.—264 barils sucre 11 barils melasse 148 sacs riz brut et fret assorti.

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.—34 boucts sucre 25 barils melasse 580 sacs riz brut 12 sacs coton et fret assorti.

SOUTHERN PACIFIC RR. COMPANY—1069 balles coton 2 sacs coton en graine 1 wagon coton en graine 1 wagon graine coton 700 sacs farine graine coton 3 wagons tourteaux 110 boucts sucre 5289 barils sucre 958 barils melasse 4 demi-barils melasse 3 demi-barils sirop 12 barils sirop 3721 sacs riz brut 451 barils riz et fret assorti.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY.—2427 balles coton 5 wagons graine coton 9 wagons farine graine coton 32 boucts sucre 268 barils sucre et fret assorti.

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—6013 balles coton 7 wagons graine coton 5950 sacs farine graine coton 1940 sacs tourteaux 60 barils sucre 39 barils melasse et fret assorti.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD.—6255 balles coton et fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—1558 balles coton 14 boucts tabac et fret assorti.

Par le Télégraphe.

New York, 17 novembre 1890.

A J. B. Dodart, Agent.

Le steamship français La Champagne est arrivé au Havre, à 5 heures P. M. hier.
A. FORGET.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Steamship Hudson, Kemble..........parti 8 nov
Steamship El Paso, Quick..........parti 11 nov
Steamship Louisiana, Gager..........parti 15 nov
Steamship El Mar, Hawthorn..........parti 15 nov

LIVERPOOL.

Steamship Cuban, Anson..........parti 11 sept
Steamship Californian, Pickthall..........parti 9 oct
Steamship Mariner, Foster..........parti 15 sept
Steamship Governor, Reynolds..........parti 9 oct
Steamship Wm Cliff, Winder..........parti 11 oct
Steamship Asiatic Prince, Evans..........parti 15 oct
Steamship Scholar, ——..........parti 1er nov
Steamship Australian, Peters..........parti 25 oct
Steamship Darien, Wallace..........parti 23 oct
Steamship Professor, Owen..........parti 16 oct
Steamship Author, ——..........parti 18 oct
Steamship Haytian, Coward..........parti 1er nov
Steamship Jamaican, Lawson..........parti 6 nov
Steamship Inventor, Jones..........parti 6 nov
Steamship Historian, Beddis..........parti 8 nov
Steamship Engineer, Edgar..........parti 7 nov

LONDRES.

Steamship Erl King, James..........parti 5 nov
Steamship British Prince, ——..........parti 7 nov
Steamship British Queen, Smith..........parti 4 nov

SHIELDS, ANG.

Brick Lurline, Ryder..........parti 3 oct
Steamship Countby, ——..........parti 23 oct

BARROW.

Steamship Jessmore, Hughes..........parti 16 oct

ANVERS.

Steamship Alford, ——..........parti 23 oct
Steamship Chelydra, Chater..........parti 29 oct
Steamship Bordeaux, Guadillon..........parti 3 nov

BORDEAUX.

Steamship Bordeaux, Guadillon..........parti 5 nov

MARSEILLE.

Barque Teresina, Umani..........partie 7 oct
Barque Giulia e Clemenza..........partie 21 oct

BREME.

Barque Auguste, Witte..........parti 17 sept
Steamship Chelydra, Chater..........parti 18 oct
Navire Stephan, Kohlmen..........parti 1er nov

GENES.

Barque Giuseppe S., Massa..........partie 25 sept

CADIX.

Brick Martino Cilento, Bianchi..........parti 11 oct

RIO DE JANEIRO.

Navire John Bunyan, Soresen..........expédié 1er oct

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms	Destination	Mouillage
Avonmore	Liverpool	1er dist. 21
Andean	Liverpool	1er dist. 27
Albany	Liverpool	Gretna
Aransas	Havane	Alger
Bellenock	Liverpool	1er dist. 19
Buenaventura	Liverpool	1er dist. 27
Bernard Hall	Liverpool	1er dist. 37
Cadiz		rue 5e
Caroline Miller	Providence	Gretna
Camden	Havre	1er dist. 38
Congo	....	Gouldsboro
Discoverer	Liverpool	Pte Tiir
Entella	Gênes	4e dist. 47
Elsie	Brême	4e dist. 45
Enrique	Liverpool	4e dist. 42
El Monte	New York	Alger
Federico	Liverpool	1er dist. 21
Francisca	Liverpool	3e dist. 27
Gordon Castle	Rus-le	1er d st. 20
Gussie	Bluefields	Alger
Havre	Havre	4e dist. 40
Kings Cross	Havre	rue 1re
Lismacreve	Gênes	3e dist. 28
Moorish Prince	Londres	La Lee Works
Marian	Brême	rue de
Nantes	Havre	Gretna
Nymphaea	Gênes	3e dist. 32
Professor Morse	Utila	1er dist. 15
Rover	Honduras	3e dist. 30
S Oteri	Honduras	1er dist. 15
Stateman	Liverpool	1er dist. 10
s Pizzati	Honduras	1er dist. 14
Scots Greys	Brême	4e dist. 45
Straits of Gibraltar		1er dist. 13
Topaze	Dunkerque	4e dist. 19
Vicero	Gênes	1er dist. 27
Vera Cruz	Vera Cruz	rue 7e
Whitney	Laid up	2e dist. 8
Worcester	Hambourg	Alger
Wandsdever	Honduras	3e dist. 30

Wydale	Continent	Bienvenu
Wm G. Hewes	Bluefields	Alger

BARQUES.

America	Barcelone	rue 5e
Conquistatore	Salerne	3e dist. 34
Wandering Jew	....	1er dist. 32

GOELETTES.

Clara Goodwin	Punta Gorda	1er dist. 13
Robt Ruff	Greytown	4e dist
Susie M Plummer	Pascagoula	1er dist. 27
Wm J Lermond	Providence	1er dist. 32

ASSURANCES.

Conformément aux Règlements de sa Charte, la

Compagnie d'Assurances de la Nile-Orléans,

Publie l'état de situation suivant de ses affaires du 1er janvier au 31 décembre 1889.

Primes reçues durant l'année finissant le 31 décembre 1889, comprenant les primes non-acquises de l'année précédente :

Primes d'incendie...	$167,066 12	
Primes de rivières.....	2,183 69	
		$169,249 81
A déduire—		
Primes non acquises pour 1889..........	$36,039 52	
Primes remboursées et commission.......	19,807 60	
Réassurances........	5,435 47	
		$61,272 59
Primes nettes acquises..........		$107,977 22
A ajouter— Intérêt, loyers et sauvetage..........		$17,936 83
Revenu net..........		$125,914 05
A déduire— Pertes d'incendie de 1889..........	$49,509 48	
Pertes de rivières de 1889..........	354 95	
Pertes encourues et payées en 1889.....	$49,864 43	
Taxes de l'Etat et de la ville, Board of Underwriters Babcock et Salvage Corps, dépenses générales et salaires..........	26,735 59	
		76,600 02
		$49,314 03
A déduire— Pertes ajustées, non ajustées et dividendes non réclamés...	$5,396 25	
Bénéfices bruts pour 1889.......		$43,917 78
Moins— Pertes encourues en 1888 et payées en 1889..........		19,967 41
Bénéfice net au 31 décembre 1889		$23,950 37

ACTIF.

Argent dans les banques..........	$12,908 48
Primes en cours de collection..........	21,443 34
Bons de la ville de la Nlle-Orléans, bons à primes, consolidés 4 pour cent de l'Etat de la Louisiane, un St. Bernard Steam Fire Company, un Battalion Washington Artillery..........	151,232 40
Metairie Cemetery Association, New Orleans Cotton Exchange et New Orleans Gaslight Company..........	32,500 00
Billets hypothécaires, 1ère hypothèque sur propriétés foncières valant le double du montant..........	33,386 11
Prêts sur demande garantis par titres valables..........	42,223 42
Billets à recevoir pour primes..........	3,354 77
Propriétés foncières et meubles de bureau..........	70,997 66
Warrants de l'Etat..........	33 00
Débiteurs divers..........	1,824 82
	$370,473 02
Intérêt accru en 1889 sur billets hypothécaires et prêts..........	1 306 89
Actif total..........	$371,779 91

Actif comme ci-dessus $371,779 91

PASSIF.

Pertes ajustées et non ajustées..........	$5,110 00	
Dividendes non réclamés..........	286 25	5,396 25
Surplus en vue des porteurs de police..........		$366,383 66

L'état ci-dessus est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie.

[Signé] J. TUYES, Président.
JOS. A. HINCKS, Secrétaire.

Fait et signé sous serment pardevant moi, ce 16e jour de janvier, 1890.

[Signé] N. B. TRIST, [Sceau.] Notaire.

DIRECTEURS.

Manuel Abascal,	H. Loreusnini,
E. J. Bobet,	P. Pouna,
Jules Andrieu,	G. Pitot,
M. Gelly,	Ad. Schreiber,
S. Gumbel,	C. E. Schmidt,
J. W. Hincks.	J. Turbe.

THE FIREMEN'S INSURANCE COMPANY OF NEW-ORLEANS.

(Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nile-Orléans.)

Bureau : No 49 rue du Camp.

QUINZIÈME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

CETTE Compagnie, conformément à l'Art. 10 de sa Charte, publie l'état suivant de

Primes reçues pour risques d'incendie..........		$ 96,007 46
Ajoutez : primes non expirées pour 1887.	$21,907 61	
Sauvetage et profits et pertes..........	1,689 29	23,596 90
		$109,604 36
A déduire : Pertes par les incendies..........	$33,354 13	
Réassurances..........	7,509 40	
Primes remboursées..........	5,709 49	
Commission et courtage..........	2,346 29	
Dépenses, générales, moins escompte et intérêt..........	16,156 49	
		65,076 00
		$43,528 36
Réservé pour pertes non ajustées.		925 00
Intérêt payé le 1er juillet 1889....		7,486 70
Intérêt et dividendes déclarés ce jour..........		11,132 54
Réservé pour primes non acquises pour 1889..........		20,006 67
Au fonds de réserve..........		3,777 45
		$43,528 36

ACTIF.

Billets d'actions pour capital..........	$1,539 50
Prêts sur dépôts de titres (collaterals) et hypothèques..........	186,287 02
Billets à recevoir..........	2,040 83
Propriétés foncières..........	15,000 00
Argent en banque et comptant..........	47,017 01
Primes en cours de collection..........	42,722 54
Meubles de bureau et accessoires..........	4,906 5.
	$279,929 08

PASSIF.

Capital-actions..........	$150,000 00
Réservé pour pertes non échues..........	925 00
Réservé pour primes non acquises pour 1889..........	20,006 67
Intérêt et dividendes, fonds de réserve et surplus..........	108,997 36
	$279,929 08

L'exposé ci-dessus est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

I. N. MARKS, Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Fait et signé sous serment pardevant moi, ce 22e jour de janvier 1890.

W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 22 janvier, 1890.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt semestriel de CINQ POUR CENT ainsi qu'un dividende extra de DEUX ET DEMI POUR CENT.

I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

H. H. BIERHORST,	PETER BLAISE,
T. PRUDHOMME,	JNO. FITZPATRICK
G. TAYLOR GAUCHE,	A. H. SEWARD,
P. DORER,	A. H. ISAACSON,
JACOB SCHOEN,	H. ELLERMAN
I. N. MARKS,	I. H. SCHIERMANN,
JNO. EVERETT,	W. MARKS,
OTTO THOMAN,	T. EGAN,
A. A. MAGINNIS.	GEO. SEITEMANN.

L'INDEPENDANCE BELGE,

Edition d'Outre-Mer,

Paraissant toutes les semaines et comprenant 10 PAGES DE TEXTE grand format.

La seule publication en langue française destinée spécialement à tous les pays d'Outre Mer et donnant le Résumé hebdomadaire du mouvement politique, artistique, littéraire, scientifique, industriel et commercial du monde entier.

Tableau graphique des transactions commerciales sur toutes les places, cours, marchés, etc.—Correspondances spéciales de toutes les capitales, modes, variétés, etc.—Romans inédits des premiers auteurs contemporains.

A chaque numéro est joint un supplément littéraire de douze colonnes qui réunit la collaboration des nouvellistes, chroniqueurs et romanciers les plus en vogue.

PRIX D'ABONNEMENT :

Six Mois, 16 FRANCS. | Douze Mois 30 FRANC

EDITION QUOTIDIENNE

Le meilleur marché, le plus répandu et le mieux informé des grands journaux européens en langue française.

PRIX D'ABONNEMENT :

Trois Mois, FR. 15. | Six Mois, FR. 30. | Douze Mois FR. 60.

CONDITIONS

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat sur la poste ou autre à vue sur Bruxelles, Paris ou Londres. Les abonnements commencent le 1er ou le 16 de chaque mois.

Envoi gratuit de numéros spécimens à toute personne qui en adressera la demande écrite à l'Administration :

17, rue des Sables, Bruxelles.

On demande de bons agents.
8 sept—1f pr. m le dim.

New Orleans Brewing Association.

Peter Blaise, Président ; H. P. Dielmann, Vice-Président ; Ernest Pragst, Secrétaire.

BUREAUX :
No 194 RUE COMMUNE,
NOUVELLE-ORLEANS,
31 août—1 an—dim

VENTES A L'ENCAN.

PAR HENRY STERN & CO.

Vente sans réserve de bottes et souliers.

PAR HENRY STERN & CIE, encanteurs—Il sera vendu aujourd'hui, MARDI, 18 novembre 1890, à 11 heures a. m., dans leur salle d'encan, No 86 rue du Canal—

Un grand assortiment choisi de bottes et souliers reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.

Conditions à la vente. 18 nov—1f

ASSURANCES.

Vingt-troisième Etat Annuel — DE LA — Compagnie d'Assurances Germania de la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1889 :

Primes sur incendies.	$197,741 69	
Primes maritimes....	2,889 10	
Primes des rivières....	1,577 07	
	$202,207 86	
A ajouter : Primes non expirées de 1888....	44,609 49	
		$246,817 35
A ajouter : intérêt, profits et pertes.....	$26,223 05	
Moins salaires et dépenses générales....	14,199 43	
		12,023 62
Fonds de surplus de 1888..........		24,476 06
Total..........		$283,317 03
Pertes payées—		
Sur risques de feu....	$92,142 63	
Sur risques maritimes	2,066 45	
Sur risques de rivières	1,619 99	
	$95,827 07	
Réassurances..........	38,145 53	
Primes remises et commissions..........	49,861 79	
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, et souscriptions..........	6,389 98	
		185,952 33
Profits bruts..........		$ 97,364 70
Réservé pour primes non expirées....	$41,190 12	
Pertes non payées...	11,706 52	
Dividende No 23 payé en juillet 1889....	10,000 00	
Dividende No 24 déclaré en janvier 1890..	10,000 00	
Fonds de surplus, 1889....	24,476 06	
		97,364 70

ACTIF

Billets pour primes..........	$369 39
Primes en voie de collection..........	41,462 59
Prêts sur nantissement (dépôt de titres)..........	33,625 00
Prêts sur hypothèques..........	6,175 00
Bons des Etats-Unis, bons d'Etat, consolidés de ville et bons à primes..........	43,080 00
Stocks de banques, d'assurances et autres..........	88,928 50
Bons 1ère hypothèque, Weckerling Brewing Co..........	5,000 00
Propriétés foncières..........	66,814 84
Meubles de bureau et accessoires..........	4,873 14
Argent comptant et en banque..........	24,835 44
	$297,564 70

PASSIF.

Capital-actions..........	$200,000 00
Réservé pour primes non expirées..........	41,190 12
Réservé pour pertes non payées sur incendie..........	11,706 52
Réservé pour dividende 5 pour cent, janvier 1890..........	10,000 00
Réservé pour fonds de surplus, 1889..........	24,476 06
	$297,364 70

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.

H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, ce 10me jour de janvier 1890.

W. O. HART, Notaire.

Le Conseil de Direction, à une réunion tenue le 9 du courant, a déclaré un second dividende semestriel de CINQ POUR CENT, faisant 10 pour cent par an sur le fonds-capital pour l'année se terminant le 31 décembre 1889, payable sur demande.

DIRECTEURS.

H. ZUBERBIER,	P. W. DIELMANN,
J. J. WECKERLING,	JOHN THORN,
J. HASSINGER,	J. B. MEYERS,
LOUIS GRUNEWALD,	A. G. RICKS,
FRANK VATTER,	GEO. LIEDERLICH,
HERM. CURTIUS,	FRANK J. LEVIS,
J. B. MERILH,	JOHN G. MOLL,
	J. J. LANGLES

MECHANICS AND TRADERS' Insurance Company,

No. 14 rue Carondelet.

Vingtième état de situation annuel conformément ... cette Compagnie publie l'état de situation suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 décembre 1889 :

Primes d'incendie...	$278,621 04	
Primes de rivières...	51,182 26	
Primes maritimes...	11,142 91	
Primes non acquises, 31 décembre, 1888.	85,501 30	
		$426,447 51
A déduire— Primes remboursées.	$25,197 92	
Réassurances..........	45,969 67	
Primes non acquises, 31 décembre, 1889.	114,844 53	
		185,912 18
Primes nettes acquises..........		$240,535 33
A ajouter intérêt..........		32,529 1.
Total des recettes..........		$273,064 43
Moins— Pertes par le feu, payées..........	$99,794 41	
Pertes de rivières payées..........	16,150 79	
Pertes maritimes payées..........	899 99	
Pertes non payées..........	17,841 99	
Dépenses de bureau, d'agences et autres, et de taxes et licences en Louisiane et autres Etats..........	44,931 28	
Commissions..........	35,541 02	
		204,959 48
Profits nets..........		$68,104 95

ACTIF.

Bons de la ville de la Nlle-Orléans.	$68,420 00
Consolidés de l'Etat de la Louisiane..........	192,640 00
Actions de banques et autres..........	369,280 00
Billets à recevoir..........	2,382 20
Argent comptant..........	29,208 77
Propriétés foncières..........	25,820 10
Primes en voie de collection..........	54,774 17
	$738,545 34

PASSIF.

Capital-actions..........	$375,000 00
Réservé pour primes non acquises.	114,844 53
Réservé pour pertes non payées.	17,841 99
Réservé pour taxes et licences non payées..........	3,724 55
Réservé pour réassurance de risques..........	5,210 84
Dividende..........	19,750 00
Surplus..........	202,073 93
	$738,545 34

Le présent est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie.

LLOYD R. COLEMAN, Président.
JAC. H. FRONT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans,

Fait et signé sous serment pardevant moi, notaire, ce 21e jour de janvier 1890.

CHAS. G. ANDRY, Notaire.

Le Conseil de Direction, à sa réunion annuelle tenue le 20 du courant, a résolu de payer sur demande (en outre du dernier intérêt semestriel déclaré le 1er juillet, 1889), CINQ POUR CENT, second intérêt semestriel sur le capital-actions de la Compagnie, et de passer $62,963 21 au crédit du surplus.

DIRECTEURS.

Robt. Maxwell,	Jas. McConnell,
Geo. W. Sentell,	C. M. Soria,
L. L. Lyons,	Walter C. Flower,
W. B. Thompson,	Jos. Vignes,
Frederick Wing,	A. Kiopes,
T. L. Moore,	J. M. Walsh,
S. Landry,	T. S. Waterman,
Chas. Holloway,	P. Werlein,
F. J. Odendahl,	A. M. Silbernagel,
W. G. Wheeler,	G. A. Baldwin,
J. M. Frankenbush,	C. Hernandez,
Simon E. Marx,	A. M. Delavallade,
J. Cockburn,	A. H. May, Jr.,
A. Cotton,	W. A. Roy,
A. Bruselman,	Lloyd R. Coleman

Nettoyage de la ville.

Des listes de souscription pour le nettoyage de la ville sont déposées :

Au bureau du Times-Democrat,
Au bureau du Picayune,
Au bureau de l'Abeille,
Au bureau du Journal Allemand,
Au bureau du Daily States,
Au bureau du City Item,
Au Board of Trade,
Au Cotton Exchange,
Au Mechanics, Dealers and Lumbermen's Exchange,
Au Sugar Exchange,
A la Chambre de Commerce,
A l'Association Maritime.

M. John W. T. Leech est au ... des souscriptions.

On peut, sans attendre le collecteur, envoyer directement sa souscription à M. Albert B. Wis, trésorier (New Orleans National Bank).

R. M. WALMSLEY,
Pour le Comité des Citoyens,
EDWARD FENNER,
Pour le Comité de Surveillance.

LE FRANCO-LOUISIANAIS,
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts du peuple franco-louisianais de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement : $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur : LE CLUB DE LA DEMOCRATIE FRANÇAISE

Bureau : 109 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne.

VENTES A L'ENCAN.

PAR D. E. MORPHY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 30,878.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

Joseph F. (ou Ferd) Mire vs ses créanciers.

Un stock de groceries pour familles, Vins, Liqueur, Boite pour fromage, Glacière, Buvette, Installations, &c., livré par le débiteur à ses créanciers.

PAR D. E. MORPHY, encanteur — Il sera vendu, le MARDI, 2 décembre 1890, à 10 heures et demie A. M., au magasin No 735, coin des rues Constance et Général Taylor, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E., daté le 13 novembre 1890 et à moi adressé—

Tous les effets mobiliers livrés dans l'affaire mentionnée ci-dessus.

Conditions - Strictement comptant.
18 nov—18 25 29—déc 2

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs Francis Michinard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 31,213.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 20 décembre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, passages et privilèges y appartenant, situé dans le Faubourg Marigny dans le troisième district de cette ville faisant une partie du lot désigné comme lot deux cent cinquante deux, d'après le plan du dit faubourg. La dite portion mesure (mesure française) trente pieds de face à la rue Craps entre les rues Marigny et Champs Elysées, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. En comble avec 100 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, engagé et attaché à la dite propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions Comptant pour payer et satisfaire la réclamation du plaintif soit la somme de quatorze cents piastres le montant des contributions sur les dites actions du stock avec 10 0/0 intérêt du 1er novembre 1873, moins et sujet à un crédit de $550, en date du 4 février 1879, et un autre montant de $2,082 le montant de la dite contribution sur les dites actions du stock avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $188 du 1er décembre 1873, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $47 du 1er décembre 18.6 et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $47 du 1er décembre 1877, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $200 du 1er décembre 1881, et avec 8 0/0 intérêt par an sur $200 du 1er décembre 1882, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $200 du 1er décembre 1883 et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $200 du 1er décembre 1884, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $200 du 1er décembre 1885, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $200 du 1er décembre 1886, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $200 du 1er décembre 1887, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $200 du 1er décembre 1888 et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $200 du 1er décembre 1889 et les frais et charges dans cette affaire et la vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété. L'acquéreur se assumera en outre le résidu de la dette du fonds capital hypothéqué non encore dû mais sujet à la charte et les lois de la banque à savoir la somme de six mille sept cent soixante-huit piastres et l'acquéreur assumant toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens, suivant sa charte et ses lois, et la balance s'il y en a, du prix de l'adjudication comptant.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17 nov—17 18 25—déc 2 9 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété améliorée de valeur connue comme le No 402 rue Dryades entre Thalie et Melpomène.

(La rue à l'arrière étant Rampart.)

Michael Hackett vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 30 275.—En vertu d'un jugement et d'un ordre de vente rendu le 7 octobre 1890 et signé le 13 octobre 1890, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 29 novembre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Rampart, Thalie et Melpomène, mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue Dryades sur environ quatre-vingt-seize pieds de profondeur et formant le coin de la rue Thalie, de cette plus grande portion de terre, mesurant environ quarante cinq pieds de façade et environ quatre-vingt-seize pieds et dont la dite propriété forme partie de la portion des dits lots désignés comme l'îlet No 1, d'après un plan de A. Phelps, voyer et ingénieur, daté le 5 février 1846 et déposé en bu au de Jules Mossy, ex notaire de cette ville.

Ensemble avec toutes les bâtisses (connues comme le No 402 rue Dryades) et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et appartenances. Etant la même propriété acquise par Michael Hackett, par achat de la succession de John Irwin, d'après un acte passé pardevant W. J. Castell, ex notaire, le 15 mai 1880.

Conditions—Comptant sur les lieux.
27 oct—27—nov 3 10 17 24 29

Avis aux Créanciers Département du Trésor.

Bureau du Contrôleur de la Circulation (Comptroller of the Currency).

Washington, D. C., 9 juin 1887.

AVIS.

Aux créanciers de la "New Orleans National Banking Association of New Orleans, Ln." insolvable.

Un dividende de 2 pour cent, faisant en tout 66 pour cent, a été déclaré en faveur des créanciers de cette association, le 9 juin 1885. La seule valeur qui restait alors et dont on pouvait attendre un dividende futur, consistait en une réclamation contre E. D. LeBreton, fondé de pouvoirs (assignee) du W. W. Williams, pour $56,606 83. Une action en recouvrement a été intentée à la Cour de Circuit et le tribunal a rendu un jugement ... procédure en appel à la Cour Suprême des Etats-Unis, le jugement de la cour inférieure a été confirmé. Il ne sera donc pas payé de nouveau dividende aux créanciers de l'Association dont les affaires vont maintenant être liquidées finalement.

Les créanciers dont ... les réclamations et devront se mettre en rapport ... avec ce bureau.

W. L. TRENHOLM,
Contrôleur de la circulation,
(Comptroller of the Currency.)

M. Arenstein,	A. M. Agelasto,
F. Alpuente,	A. Aleixier,
Joseph Batt,	Joseph Bruges,
A. Bechi & Co.,	Dr. J. Bordes
W. R. Bell,	W. R. Bell, administr
R. Benjamin & Co.,	A. Bodenait & Co.
Louis Bellier,	Bergier & De Buys,
L. Bobelot,	F. Bolden,
J. Brandon,	F. Breen,
J. F. Barthelomy,	Louis Bauer,
Bernis & Bro.,	R. Beltran,
O. Barbe,	R. R. Barinds,
J. A. Blaffer & Co,	W. Alexandre Russ,
Jean Bellencie,	J. A. Berdsaat,
Samuel Banders,	Comeparte & Lambert
James D. Coleman,	F. Calloway, agent
Amadie Couturie,	P. Caro,
Lucy Curtis,	François Carrere,
Orealo Fire Co. No. 9,	Cassidy & Miller
P. Casse, agent,	P. Casse,
Eugene Ceuler,	M. Connell,
J. Cassard,	L. Charost
J. H. Chipol,	Herman Curtius,
Louis Cheolain,	John Crickard,
Etienne Dubois,	Dubois & Lanasieze,
Mme Louis De Gallo,	P. Duchesne,
T. B. Dunbar,	A. Desmette,
P. Dejan,	J. C. Denis,
Arthur Denis,	De Sainer Hart & Co.
Dominique Deus,	George Degan,
O. Dronet,	G. M. Dell,
A. Demestre,	M. T. Ducros,
Duvallier & Co.,	A. De Sainte Gême,
S. Escoffier,	Manuel Elliott,
Percival Forgey,	Florian Fleage,
F. R. Fletton,	Foley, Oarger & Co.,
J. A. Fernandez,	Fusich,
Fritz & Branden,	Charles Fitz,
J. B. Frank,	M. Faltez,
Gustave Furstes,	R. C. Faineur,
Fulker & Gonsenheim,	G. R. Finney,
Mme Gust. Fourcade,	Joseph Guenghebber
Joseph Gatzinger,	Generally & Allez,
T. Generelly,	A. Grenchy,
Isadore Gerand,	Fred Good
Goldenbow & Kelly,	Mme Arcole Guivand,
G. H. Gardner & Co.,	Howard German,
S. Guimoin,	J. Gezidel,
S. J. Hamilton,	Herman & Vignes,
J. M. Homans & Co.,	George How, M. D.,
Mme Anna Hill,	R. Herren,
G. C. Heiss,	Mme Henry Hebert,
Marx Israel,	Isaac Aycock & Co
Johnson & Manson,	G. B. Johnson,
Jonnsonnod & Co.,	J. M. Justinian,
B. Jahncke,	J. Jonfroid,
Harriet Johnson,	Emile Kern,
C. W. Kullender,	Kendig & Co.,
Dr E. Kunneman,	Auguste Lacoussat,
Joseph Larriou,	B. Laplace,
M. Lamaso,	K. Larrabease,
C. L'Hote & Co,	La. Benev. Life Ins.
Edward Lischy,	Long & Bernheimer,
Labouisse & Dehle,	Mme J. B. Lepretre, Bse
T. Lodan,	Lo. Ice Manufact. Co.
G. A. Lossaux,	Peter Lanis,
E. Mangienne & Co,	Charles Mangee,
A. J. Montetn,	J. Mandin,
R. Mann,	B. Musgrove, agent,
P. Mison,	C. M. Mangus,
J. O. Monroe, curateur	Maignan & Laborde,
Chas Mannion, Succ. de	J. Menaud,
Philip McCabe,	T. Meeres,
Louise Malle,	Orville Marigny,
A. May,	V. Maignan,
Dr A. Mercier,	E. Marx,
Michael Meilleur,	Borelle Nivette,
Norton & Ball,	Frank Oberhauser
A. Olivier & Co,	R. D. Ogden exécuteur
S. Pablo,	E. P. Parnaly, agent,
Mme Anna Porigne,	Pritchard & Beckham
A. Petit,	Perkins, Swenson & Co,
E. Pedarre,	B. B. Peaberz,
A. Pellasis,	R. Piffet.
F. Pena,	Planters Cotton Press
A. Quinufa Fils	R. Rabasse,
E. Reger & Co.	J. Riviere,
J. Rocha,	Mme Anna Sarza,
E. Rahmon,	William Sweets
G. Schmidt,	Southern Ramie Culture
Suzaux,	Assn.
D. Smith,	Swarbacker & Dryer,
M. Soto,	E. F. Starokes,
Smith & Co,	Schneider & Zuberbier,
F. Scheele,	J. Siegfriand & Co.
D. H. Symart,	S. Sanbary,
J. B. Sanlari Schuller,	J. J. Stewart,
David Stewart,	F. Soubiet,
Mme M. E.	C. R. Singleton,
R. F. Schmiedere,	Alfred Shaw,
H. H. Beria,	F. Somsouth,
Nicholas Tr	E. A. Terrebonne
A. Tessou	S. M. Todd & Co,
Samuel M. Todd,	R. A. Tyler,
W. Van Benthuysen,	M. A. Vogel,
E. Vernon,	Jos A. Vignaud
Philip Vollerin,	François Vairin
Fred. Wagner,	Adolph Weis,
Wm. White, Suc. de	E. A. White,
Wilkerson & Moody	James Wilcox,
R. Wagner,	E. M. W. ...
R. Hill & ...	M. A. E. ...

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

BIJOUX.

Succession de Charles Sandmacher.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse VENDREDI, 28 novembre 1890, il sera vendu, à 11 heures du matin, à son magasin d'encan, encoignure Bienville et du passage de la Bourse, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 2 septembre 1890—

9 montres en or, une grande chaîne (chaîne de dame), chaînes en or, bouton en diamant, etc., etc. Aussi, un petit bureau.

Conditions—Comptant.
16 nov—16 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de magasin et de résidence, de valeur, Dans le Deuxième District, No 150 rue Royale, entre Toulouse et St-Pierre.

Succession de Philip Forget.

No 30,085—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR ALBERT BRIGNONI, Encanteur—Bureau, No 38 rue Royale.—SAMEDI, 20 décembre 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 11 novembre 1890, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges servitudes et avantages lui appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Chartres, Toulouse et St Pierre, mesurant en pied français trente pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de cent vingt pieds. Les améliorations sur le dit lot de terre portent le numéro municipal 150 rue Royale. Etant la même propriété que le dit Emile Augaud acquit par achat de Mlle Octavie White et autres par acte fait pardevant Jas. Fahey, notaire en cette ville, le 25 septembre 1868. Enregistré au Conveyance Office, dans le Livre 129, folio 454.

Conditions—Comptant en passant l'acte de vente, 10 pour cent du prix d'achat devant être payé comptant sur les lieux pour lier la vente.
13 nov—13 15 22 29—déc 13 20

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Beaux meubles incluant plusieurs tables élégantes et ameublements de chambre à coucher, coin des rues Commune et Marais.

Succession de H. M. Siebrecht, décédé.
A l'encan pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—MERCREDI, 19 novembre 1890, à 10 1/2 heures A. M., au local No 305 avenue Tulane (anciennement rue de la Commune) coin Marais (ou rue Howard), en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la même cour, Division E, actuellement absent sur un congé, daté le 6 octobre 1890, Dossier No 30,977, pour compte de la succession H. M. Siebrecht décédé, il sera vendu à l'encan :

Un lot de meubles de maison et effets mobiliers d'après un inventaire enregistré dans la cour ci-dessus

Conditions—Comptant avant livraison.
9 nov—9 12 16 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de H. M. Hyams, Jr.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans - No 22,570.

PAR W. R. RUTLAND, Exécuteur Testamentaire—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan sur la propriété décrite ci-dessous, le SAMEDI, 22me jour de novembre 1890, à midi, la propriété décrite ci-après à savoir :

L'intérêt d'une moitié indivise dans une certaine portion ou morceau de terre situé dans le sixième District de cette ville, le dit morceau de terre étant un tiers de la Section huit [8] township treize [13] range onze [11] east, conformément à l'arpentage des Etats Unis.

Etant la même propriété achetée par le dit H. M. Hyams, jr, décédé le 13 fév ler 1885, d'après un acte pardevant John G. Eustis, notaire. Le dit morceau de terre.—contenant entre autres les portions de terre décrites ci-dessous, à savoir :

1° Une portion de l'îlet 530 le dit îlet étant borné par les rues Arcadie et Breslau, l'avenue Louisiana et les rues Arcadie et Breslau, la dite portion de terre ayant sur la rue Arcadie la longueur du dit îlet sur la rue Arcadie et la face sur la rue Delachaise et l'avenue Louisiana, de leur jonction avec la rue Arcadie jusqu'aux terres appartenant à Frédéric Camors.

2° Une portion de l'îlet 531, le dit îlet étant borné par les rues Breslau, Arcadia, l'avenue Louisiana et la rue Toledano; la dite portion de l'îlet No 531 mesurant toute la façade rue Arcadie, toute la façade rue Toledano entre l'avenue Louisiana et les terres qui appartenaient à Frédéric Camors ...

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit avec 6 pour cent d'intérêt par an à partir de la maturité et toutes les clauses de garantie.

W. R. RUTLAND
Exécuteur testamentaire.
12 oct—12 18 25—1 8 15 22 nov

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Louis Thompson.

No 30,981 —Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—SAMEDI, 20 décembre 1890, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 13 novembre 1890, pour le compte de la susdite succession—

Deux lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le deuxième district de cette ville désignés par les Nos 6 et 7 dans l'îlet borné par les rues Washington, Southern, Cohn et ... et situés dans cette ville, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 107 pieds 6 pouces entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Octave Morel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
15 nov—15 22 29—déc 6 13 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une résidence en briques à un étage avec mansarde vis-à-vis l'église Ste-Marie.

Nos 283 et 285 rue Chartres entre Ursulines et Hôpital.

Succession d'Irenée L. Soulé.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 3 673.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 3 1/2 rue Carondelet.—SAMEDI, 22 novembre 1890, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse St Charles dans la rotonde de l'Hôtel St Charles entre Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 9 octobre 1890, pour le compte de la susdite succession la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Royale, Ursulines et Hôpital, désigné par la lettre "A" sur un plan fait par J. A. d'Hémécourt, député voyer, en date du 24 mai 1867 et annexé pour référence, à l'inventaire de la succession de Mme Hopkins, pris par E. G. Gottschalk ancien notaire, le 14 juin 1867. Le dit lot mesure au pied américain, 42 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Chartres, sur une profondeur de 117 pieds 7 pouces 4 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence en briques à un étage, avec mansarde, connue par les Nos 283 et 285 rue Chartres, vis-à-vis l'église Ste-Marie, ayant 5 chambres et cabinet au rez-de-chaussée et deux grandes chambres dans la mansarde, cave, une bâtisse en briques à deux étages, ayant six chambres, cour briquetée, cave, water works, hangar, etc., etc.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur ; et le reste, deux billets à l'ordre du dit acquéreur et endossés par lui chacun pour un montant égal, à partir du jour de vente, faits payables respectivement à un et deux ans après date, portant intérêt à huit pour cent par an de la date jusqu'au paiement garanti par hypothèque spéciale et lien du vendeur sur la dite propriété vendue, le transfert de la police d'assurance pour couvrir le montant des dits billets, l'acte de vente contenant la clause de non aliénando et cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour en recouvrer le paiement des dits billets et toutes les autres clauses de garantie.

Acte de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, aux frais des acquéreurs.
18 oct—18 25—nov 1 8 15 22

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux terrains de choix pour bâtir dans le Quatrième District,

Près du Clay Square, Rue Troisième.

Succession de Walter Bailey et de M. Adèle Patrick, son épouse, décédés.

No 30,678—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur, bureau, 164 rue de la Commune, SAMEDI, 22 novembre 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 21 octobre 1890, Dossier No 30,678, pour le compte des successions ci-dessus, il sera vendu—

Deux lots de terre désirables avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances leur appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans la partie jadis ou maintenant connue comme le faubourg Livaudais, dans l'îlet borné par les rues Troisième, Quatrième, Constance (anciennement Live Oak) et Laurel, désignés comme lots Nos 3 et 4, sur un plan fait par H. Moellhausen, architecte et ingénieur civil, en date du 27 novembre 1846, déposé pour référence en l'étude de F. R. Kenny, ancien notaire dans la paroisse de Jefferson, dans cet Etat, et se touchant ; les dits lots mesurent chacun 29 pieds de face à la rue Troisième sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le tout au pied américain.

Conditions—Un tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans, portant 8 pour cent d'intérêt par an, assurances, honoraires d'avocat et toutes les clauses usuelles de garantie, 10 pour cent seront requis au moment de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Walter D. Denègre, notaire.
22 oct—23 25—1 8 15 22 nov

Friction Rouge du Dr Testut

Pour le soulagement sérieux et constant, souvent même immédiat, des douleurs rhumatismales, aiguës ou chroniques ; guérison possible quand le souffrant n'est pas d'un âge très avancé ou d'une constitution ruinée par les excès ou par les maladies.—Bouteille de 2 onces 50 cents.

Le PUNAISICIDE (Bed bug killer) est déjà un légitime succès.

Rue Orléans, 60, près Bourbon.

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.

Vente en partage d'un cottage double de choix très rémunérateur,

Nos 62 et 62 1/2 rue Troisième près Fulton.

Patrick Melhoren vs Mme P. A. Melhoren, femme et als.

No 29,979—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—SAMEDI, 20 décembre 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu et conformément à un jugement rendu le 6 mai 1890, et signé le 21 mai 1890, par l'Hon. A. Voorhies, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire.

Le beau cottage double en bois, avec bâtisse à deux étages à l'arrière, Nos 62 et 62 1/2 rue Troisième, dans l'îlet borné par les rues Quatrième, Fulton et Rousseau, retiré du trottoir et contenant galeries devant, escalier, vestibules, six chambres, hangars, citernes, cours et corridors de côté, etc., à chaque local. Le terrain mesure 30 pieds, 7 pouces, 6 lignes de face à la rue Troisième, sur 127 pieds de profondeur entre lignes parallèles ; près de la place Clay et dans un voisinage très populeux.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit, pour des billets garantis par lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses usuelles de garantie, un dépôt de 10 pour cent comptant requis.

Acte de vente pardevant James Simeon, notaire, aux frais des acquéreurs.
15 nov—15 22 24—déc 6 13 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison Cottage Attrayante,

Avec terrains bien cultivés, coin des rues Chestnut et Constantinople.

Succession de E. Camille Mire.

No 30,856—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune—SAMEDI, 6 décembre 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 2e octobre, 1890, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée.

S'attrayant cottage double, en bois, recouvert en ardoises, No 125 rue Chestnut coin Constantinople, dans le carré d'îlet antérieurement borné par les rues Coliseum et Austerlitz, Sixième District, ayant galerie, salon, salle à manger et chambres à coucher octogones, cuisine, bâtisses dans la cour, citerne, etc. Les terrains comprennent trois lots désignés par les Nos 11, 12 et 13, et mesurent, chacun, 30 pieds de façade rue Chestnut sur 127 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles ; le lot No 11 formant l'encoignure des rues Chestnut et Constantinople. La résidence est isolée de tous côtés, et les terrains sont embellis par une grande variété d'arbres fruitiers et à ombrage, roses de choix, fleurs et plantes diverses. Situé dans une section de la ville où s'élèvent constamment de nouvelles et modernes résidences, on ne peut faire l'acquisition d'une demeure plus éligible ni plus désirable. Lignes de chemins de fer urbaines, marchés et églises à proximité.

Conditions - Un tiers ou plus comptant ; la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant intérêt de 7 pour cent par an, ainsi que toutes les clauses usuelles de garantie, un dépôt de 10 pour cent, comptant, sera requis pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Geo. C. Préot, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
1er nov—1 8 15 22 29—déc 6

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Richard L. Robertson.

No 28,448—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI 20 décembre 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D en date du 12 novembre 1890, et d'un ordre amendé daté du 14 novembre 1890 et rendu dans la succession ci-dessus nommée, la propriété ci-dessous décrite, savoir :

1° Toute cette portion d'un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Royale, Marigny, Dauphine et Champs Elysées, ayant 30 pieds de face à la rue Royale mesure anglaise, sur 120 pieds de profondeur, mesure française, et faisant partie du lot original No 135 dans le dit îlet, aussi un certain morceau ou portion de terre situé dans le dit district et dans le dit îlet que le dit lot précédent et y attenant mesurant 2 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Royale sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles mesure américaine, le dit morceau ou portion de terre est pris sur le côté supérieur du dit lot 135 sur le plan original du faubourg Marigny et figure sur un plan particulier, plan fait par Arthur de Armas, voyer, le 9 janvier 1874 et annexé à un acte de vente passé pardevant Oscar Drouet, notaire, le 7 février 1874. Les dits deux morceaux de terre formant une portion de terre mesurant 33 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Royale sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles mesure anglaise et américaine. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent No 425 rue Royale.

2° Un certain lot de terre situé dans le même district et de que la propriété ci-dessus décrite et commençant à une distance de 60 pieds de l'encoignure Marigny et mesurant au pied 30 pieds de face à la rue Royale sur 60 pieds de profondeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent No 427 rue Royale.

3° Un certain lot de terre situé dans le même district commençant à une distance de 60 pieds de l'encoignure Royale et mesurant au pied français, 15 pieds de face à la rue Marigny sur 60 pieds de profondeur, et étant le fond du lot de terre désigné en second lieu.

4° Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 2 de l'îlet No 108, borné par les rues Marigny, Morales et Bons Enfants et l'avenue Washington, mesurant 32 pieds 8 pouces de face à la rue Bons Enfants sur 105 pieds 2 pouces de profondeur, le tout au pied américain d'après un plan dressé par Joseph Pilié, daté le 12 avril 1834 et annexé à un acte passé pardevant Théodore Seghers, notaire, le 17 décembre 1834. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, No 619 rue Bons Enfants.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis spécialement par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuite, pour forcer le paiement des billets, la confiscation devant être tenue assurées et les polices transférées aux détenteurs des billets, 10 pour cent comptant du prix d'achat seront requis au moment de la vente.

Les actes pardevant J. J. Woulfe, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
15nov—15 22 29—6 13 20déc

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE A ALGER.

Succession de Frank Silva—No 15,459.
—ET—
Succession de Mme Marie Silva—No 31 053.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 6 décembre, 1890, à midi à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu de deux ordres de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 29 octobre 1890, et rendu dans les successions ci-dessus mentionnées, la propriété ci-après décrite, savoir.

La maison en bois double cottage, No 76 rue Vallette, contenant plusieurs appartements, sur un certain lot de terre à Belleville, dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le lot No 18 du carré d'îlet No 80, qui est borné par les rues Vallette, Chestnut, Alix et Elias ; le dit lot mesure, d'après un plan de L. H. Pilié, voyer, daté le 18 septembre 1846, 31 pieds 7 pouces de face à la rue Vallette, sur 137 pieds, 10 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions : Comptant—Dix pour cent comptant de l'acquéreur, prix requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. H. Seymour, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur
1er nov—1 8 15 22 29—6déc.

ANNONCE JUDICIAIRE

Magasin et résidence en briques à deux étages, coin N.-W. des rues Tremé et Conti.

Résidence-cottage double en bois, Nos 252 et 254 rue Dumaine, entre Villeré et Robertson.

Résidence-cottage double en bois, Nos 342 et 344 rue Quartier, entre Prieur et Johnson.

Succession de Henri Larquié

No 30,780 —Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 10, rue Carondelet, SAMEDI, 29 novembre 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 20 octobre 1890 et d'un ordre supplémentaire daté du 25 octobre 1890 et rendu dans la susdite succession, les propriétés ci après décrites savoir :

1° Le magasin en briques solidement bâti à deux étages, corridors et résidence, coin N. W. des rues Tremé et Conti, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tremé, Marais, Conti et St-Louis.

Le terrain est une certaine portion formant une partie d'un grand lot désigné par le No 24 sur un plan de H. B. Cenas ancien notaire en cette ville ; le dit lot mesure 21 pieds et 3 pouces de face à la rue Conti sur une profondeur et façade à la rue Tremé de 97 pieds et 8 pouces, plus ou moins. Ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comme il est dit plus haut. A moitié chemin entre la rue du Canal et le Vieux Bassin, près de la rue Remparts, cette propriété peut être facilement arrangée pour rapporter un bon revenu.

2° Un cottage résidence en bois à deux corps de logis, avec un étage et mansarde, Nos 252 et 254 rue Dumaine, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Ste-Anne, Villeré et Robertson. Le terrain est désigné par le No 5 d'après un plan de L. H. Pilié, daté le 6 mars 1848 et mesure 27 pieds 11 pouces de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 65 pieds sur la ligne du côté de la rue Villeré et 40 pieds 6 pouces sur une première ligne qui le sépare du lot No 6; au bout de la dite ligne le terrain se rétrécit de 3 pieds et 5 lignes et mesure sur une seconde profondeur 24 pieds 6 pouces et 34 pieds 6 pouces sur la ligne du fond ; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ayant 3 chambres et 1 cabinet, cuve sur chaque côté, une grande allée ou côté, etc. Cette propriété est bien louée et est à proximité de plusieurs chemins de fer, marché, etc.

3° Le cottage-résidence en bois à deux corps de logis avec un étage et mansarde, Nos 342 et 344 rue Quartier, ayant 8 chambres, cave, hydrant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Quartier, Hôpital, Johnson et Prieur ; le terrain mesure 30 pieds de face à la rue Quartier sur une profondeur de 100 pieds. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Cette propriété est à un îlet de la rue Esplanade et est bien louée.

Conditions—Comptant, 10 pour cent comptant du prix de l'enchère seront requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Octave Morel, notaire, aux frais des acquéreurs.
26 oct—26—1 8 15 22 29 nov

CHARTE.

ETATS-UNIS D'AMERIQUE.

ETAT DE LA LOUISIANE, —PAROISSE D'ORLEANS.

Ville de la Nouvelle-Orléans.

QU'IL SOIT SU que ce huitième jour de mai en l'an de grâce mil huit-cent quatre-vingt dix, et de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique, le cent quatorzième, devant moi, JOSEPH DENEY TAYLOR, notaire en et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dûment commissionné et qualifié, et en la présence des témoins ci nommés et soussignés, personnellement ont comparu, les personnes dont les noms sont ici attachés, et qui ont déclaré que se prévalant des dispositions des statuts de l'Etat de la Louisiane, ils ont contracté et se sont engagés et par les présentes contractent et s'engagent mutuellement ceux qu'ils représentent et toutes les personnes qui dans l'avenir deviendront leurs associés, à former et constituer une corporation et corps politique en droit, dans le but et conformément aux articles, et stipulations et règlements qui suivent :

ARTICLE I.

Cette corporation sera connue sous le nom de "New Orleans Brewing Association" et son domicile sera en la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane ; et le président du Conseil d'Administration, ou en son absence, le secrétaire, sera la personne à laquelle seront adressées toutes citations ou tous documents légaux. Ladite corporation existera, aura et jouira de la succession sous son nom d'incorporation ci-dessus pour la pl... période de quatre-vingt quinze années, à partir de cette date et aura pouvoir et autorité de contracter, poursuivre et être poursuivi en son nom d'incorporation; de faire usage d'un sceau d'incorporation avec la devise qui sera ultérieurement choisie, sceau qui pourra être changé comme on le jugera convenable ; d'édicter et d'établir tels règlements qui conviendront pour l'administration des affaires de la dite corporation lesquels pourront être changés, altérés ou amendés au gré de la corporation ; de posséder, recevoir, acheter et transférer aussi bien que d'hypothéquer sous son nom d'incorporation de la propriété mobilière et immobilière ; et d'ériger toutes les bâtisses, toutes les machines et tous accessoires nécessaires pour mener à bien les objets et fins de la corporation.

ARTICLE II.

Les objets et fins pour lesquels est fondée cette corporation sont déclarés être d'acheter un terrain nu ou bâti à un cet Etat et ailleurs, d'y construire, maintenir et d'ériger une ou des brasseries, ou d'acheter une brasserie ou des brasseries déjà en opération et de fabriquer de lager beer et autres liqueurs de drèche et de vendre tous les produits de cette ou ces brasseries.

ARTICLE III.

Le fonds capital de cette corporation est ici fixé à la somme de un million, cinq cent mille (1,500,000) dollars, divisé en ... représentées par quinze mille actions de la valeur au pair de cent (100) dollars chacune qui seront payées comptant au moment même de leur souscription, ou de la façon ou aux dates que le conseil d'administration pourra bien fixer. Et dès que cinq cent mille (500 000) dollars du fonds capital de cette corporation auront été souscrits, cette charte prendra effet et les opérations actives de cette corporation commenceront.

Aucun souscripteur ne sera jamais tenu responsable des contrats ou des erreurs de cette corporation pour une somme plus élevée que le reliquat non payé qui pourra être dû sur les actions auxquelles il aura souscrit. Pas plus qu'une simple informalité dans l'organisation n'aura pour effet d'invalider cet acte d'incorporation ou d'exposer aucun souscripteur à aucune obligation au delà de la somme du reliquat dû s'il y en a sur leurs souscriptions.

ARTICLE IV.

Tous les pouvoirs de cette corporation seront exercés et toutes ses affaires conduites par un conseil d'administration qui sera composé de sept actionnaires, une majorité desquels formera un quorum pour expédier les affaires et chacun de ces actionnaires aura en son propre droit au moins dix actions du fonds capital de cette corporation.

Le second mardi de mai A. D. 1892, et le second mardi de mai de chaque année suivante, une élection de sept directeurs aura lieu par ballottage au bureau de la corporation en la ville de la Nouvelle-Orléans, entre 10 heures A. M., et 2 P. M., élection dont avis au moins dix jours au préalable sera publié dans au moins un journal de la ville de la Nouvelle-Orléans, et chaque actionnaire aura le droit, à toutes les élections, pour chaque action qu'il possède, à un vote pour avoir, mais ne pourra pas voter avec les actions qui lui auront été transférées dans les dix jours qui précéderont l'élection.

La majorité des voix données, un vote par action sur laquelle il sera voté, sera requise pour qu'il y ait élection.

Chaque Conseil d'administration commencera son mandat le 3me mardi de mai suivant son élection, et, à sa dernière réunion, élira de son sein un président et un vice-président de même qu'un secrétaire, ce premier pourra être ou ne pas être actionnaire, et tels autres officiers subordonnés ou employés que pourront exiger les circonstances, et le Conseil d'administration fixera leurs traitements respectifs et définira leurs devoirs.

Si l'un quelconque des directeurs de cette corporation cesse d'être actionnaire durant son mandat, le Conseil d'administration déclarera vacante sa place, et en cas d'une vacance dans le Conseil se produisant par la mort, la démission ou une autre cause, le Conseil dans les dix jours qui suivront la création de cette vacance, élira un autre actionnaire qui achèvera les actionnaires un ... qui aurait qualifié.

Le vice-président exercera les pouvoirs du président dans le cas où ce dernier sera dans l'impossibilité d'agir, et en cas de mort, de sa démission, le vice-président deviendra président jusqu'à ce que le président soit élu ; élection qui se fera par le Conseil d'administration aussitôt que la vacance dans la présidence sera produite par la mort ou la démission du président, conformément aux règlements.

ARTICLE V.

Cet acte d'incorporation ne peut être changé, modifié ou altéré, ou cette corporation peut être dissoute, avec le consentement des deux tiers des actions du fonds capital de la compagnie, dans un meeting général quelconque des actionnaires de cette corporation convoqué dans ce but, et après que trente jours d'avis de ce meeting auront été publiés dans un quotidien publié dans la ville de la Nouvelle-Orléans, et de plus à la date en quelle les intéressés auront reçu ... et envoyer ... avis par la poste à chaque actionnaire.

ARTICLE VI.

Les personnes ci-après nommées constitueront le premier conseil de Direction, elles sont munies de tous les droits et pouvoirs y appartenant et qui sont jugés ... en général ... les actes prévus dans la présente charte et qui seront nécessaires pour mener à bonne fin les desseins de cette corporation, savoir :

Peter Blaise, Philip W. Dielmann, Théodore Brummer, Henry Locte, John Langles, Albert P. Noll, et G. Faehnle, avec Peter Blaise comme président, Philip W. Dielmann comme vice-président et Ernest Pragst comme secrétaire, et les dits directeurs et officiers exerceront leurs fonctions jusqu'au troisième mardi de mai 1892 ou jusqu'à ce que leurs successeurs aient été dûment élus et qualifiés.

ARTICLE VII.

Chaque année fiscale se terminera le 30 avril de chaque année.

Un exposé des affaires de la Corporation sera préparé et une copie remise à chaque actionnaire qui exprimera le désir de l'avoir à chaque réunion annuelle pour l'élection de directeurs, indiquant en détail le montant des propriétés et de l'actif de la Corporation, avec leur valeur ; l'exposé indiquera aussi le passif et renfermera telles autres informations qui seront nécessaires pour donner une idée exacte et précise des affaires et de la situation de la Corporation. Cet exposé sera fait sous serment par le président et le secrétaire de la Corporation.

ARTICLE VIII.

Quand cette corporation sera dissoute, soit par l'expiration de sa charte, soit pour tout autre motif, ses affaires seront liquidées conformément à la loi par trois commissaires qui seront choisis parmi les actionnaires, lesquels seront élus au scrutin à un meeting des actionnaires convoqué expressément dans ce but après trente jours d'avis inséré quotidiennement dans deux journaux publiés dans la ville de la Nlle-Orléans. Ces commissaires, une fois élus, fourniront une bonne et solvable caution et resteront en fonctions jusqu'au règlement final et à la liquidation des affaires. Une pluralité de tous les suffrages reçus à cette élection suffira pour élire les dits commissaires. Dans le cas de démission ou de mort d'un des commissaires ou de plusieurs d'entre eux la vacance sera remplie de la manière déjà fixée pour l'élection des commissaires, avec cette seule exception qu'il sera donné cinq jours d'avis au lieu de trente.

ARTICLE IX.

Tout membre du Conseil de Direction de cette Corporation aura le droit de désigner un actionnaire quelconque ayant les qualités nécessaires pour le représenter comme directeur et agir à sa place aux meetings du Conseil de Direction, pendant son absence de la ville ; cette désignation doit être faite par écrit et sera inscrite au procès-verbal de la Corporation. Ce remplaçant, une fois désigné, exercera tous les pouvoirs et tous les privilèges du directeur absent, tant que durera l'absence de ce dernier.

Fait à mon bureau, en la ville de la Nouvelle-Orléans, au jour, mois et an ci-dessus mentionnés, en présence de Ernest Pragst et de Charles G. Rebentisch, témoins d'âge légal, résidant en cette paroisse, lesquels ont signé avec les dites parties et moi, notaire, après avoir lu le tout.

Original signé :	PH. W. DIELMANN,
PETER BLAISE,	J. LANGLES,
H. LOCTE	ALBERT P. NOLL,
THEO. BRUMMER,	ERNEST PRAGST,
GEO. FAEHNLE,	C. G. REBENTISCH,
	J. D. TAYLOR, Notaire Public.

Je, soussigné, conservateur des hypothèques, pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie par les présentes que l'acte d'incorporation ci-dessus de "THE NEW ORLEANS BREWING ASSOCIATION" a été ce jour dûment enregistré en mon bureau, dans le livre 395, page 525.

Nouvelle-Orléans, 8 mai 1890.

{SCEAU} Signé : GEO GUINAULT,
Conservateur des Hypothèques.

Je, Joseph Dewey Taylor, notaire, en la paroisse d'Orléans certifie par les présentes que l'acte ci-dessus est une copie vraie et exacte de l'original de l'acte d'incorporation de la "NEW ORLEANS BREWING ASSOCIATION," ainsi que le certificat du conservateur des hypothèques pour la paroisse d'Orléans, qui y est attaché et enregistré dans mes archives de notaire.

Nouvelle-Orléans, 8 mai 1890.

(Signé) J. D. TAYLOR, Notaire.
11 mai—11 19 26—4 10 juin

THE NEW-ORLEANS BEE,
L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms :

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12 ; six months, $6 ; three months, $3 ; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3 ; six months, $1.50 ; three months 75 cents.

L'Abeille de la ...
Bureau ...
NOUVELLE...
MARDI, 18 ...

Ventes de P...

TAXES

La Ville de la ... tre les ... Paroisse d'Orl...

En ... Constitution de ... le vendredi, à la porte ... Cour où siège la Cour ... paroisse d'Orléans ... loi pour les ventes ... heures du matin ... cembre A. D. 1890, et ... jusqu'à ce que les ... au moment de ... des taxes à ... Orléans dans le but d... taxes ... y compris l'intérêt qui ... date où les ... à raison de 10 pour ... ment final, avec tous ... Les noms des dits ... délinquants le montant ... eux d'eux ... et les propriétés ... sont indiqués ci-dessous.

LINCOLN, Vve W. H. 6419 Pour taxes de $14 57, 1881, 14 27, 1885, 22 66, 1886, ... Montant à ... Un lot de terre, ... ville de la Nlle Orléans dans l'îlet No 495 ... Urquhart, Champs ... 32 pieds de face à la ... de profondeur

LE NEIL, Mlle ALINE LE MALLE— 6441 Pour taxes de $6 37, 1884, 6 00, ... Montant à ... Un lot de terre dans le ... de la Nlle Orléans ... l'îlet Nos 900 et 907 ... Londres, les rues ... Joséphine et Nouv... pieds de face à la rue ... de profondeur

LORENZ HENRY — 6515 Pour taxes de spéciale $1 2 1881 ... 1884 6, 1885, 7 ... Montant à ... Une portion de terre ... ville de la Nlle Orléans dans l'îlet No 2510 ... Elysée, François ... suivant 169 pieds de ... sur 209 pieds de

LORENZ HENRY — 6516 Pour taxes de spéciale, $2 57, 1881 ... 1884 14, 1885, ... 14 14. Montant à ... Une portion de ter... la ville de la Nouvelle ... l'îlet ou triangle ... Français, le Chemin de ... et Foy, mesurant 320 ... Français sur 38 pieds ... ligne et 307 pieds sur l ...

LOTT, Vve M. A. 6549 Pour taxes de $6 87, 1881 0 24, 1884, 7 00, 1885, 8 7 07. Montant à ... Deux lots de terre, ... ville de la Nlle Orl... Nos 1 et 2 dans l'îlet ... les rues Egana, ... gue mesurant 48 pieds ... sur 126 pieds de ...

LALOIRE, FRANÇ... 6573 Pour taxes de $9 11, 1881 6 92 ... 1881, 10 00, 1885 ... 1887 10 10. Montant à ... Une portion de terre ... de la ville de la Nouvelle ... étant dans les îlets ... par les rues Fortin ... de Gentilly, le Bayou ... pieds de face à la rue ... profondeur.

LUTHMAN, Mme ... 6601. Pour taxes ... $7 26, 1881 8 92, 18... 10, 1885, 12 70, 1886 ... Montant à ... Un lot de terre dans ... 70 dans l'îlet No ... Leontine Laurel ... rant de 1880 à 1884 ... face à la rue Léontine ... de profondeur et de 1... 30 pieds de face à la ... de profondeur sur une ... l'autre.

LAZILLE, LOUIS— 6610. Pour taxes de $13 75, 1881 12 74 ... $14 00, 1884 $14 ... $14 14, 1885, 14 11 ... Montant à ... Un lot de terre dans ... la ville de la Nlle-Orléans ... 23 dans l'îlet No 426 ... dans Apollo ... mesurant 30 pieds de ... sur 120 pieds ...

LANDRY, CARMEL ... 6610 1/2 Pour taxes ... 1880, $10 93, 1881 ... 1883, 12 00, 1884, 1... 12 12, 1887 12 12 ... Montant à ... deux lots de terre ... ville de la Nlle Orléans ... Nos 21 et 22 dans l'îlet ... rues Toledano, Dryades ... la Louisiane mesurant ... Toledano sur 122 pieds ...

LEHMANN, LOUIS ... 6848 Pour taxes ... $40 61, 1886, 31 25 ... Montant à ... Une portion de terre ... ville de la Nlle-Orléans ... des lots Nos 11 et 1... par les rues Liberté ... mesurant 28 pieds ... sur 57 pieds de profondeur ... l'autre l'encoignure ...

LEHMANN LOUIS ... 6849 Pour taxes ... $12 70, 1886, 10 10 ... Montant à ... Un lot de terre ... de la Nlle Orléans ... 12 dans l'îlet No 421 ... Clara, Willow et Erato ... face à la rue Thalie ... douze.

LAKE O.— 6903 Pour taxes ... Montant à ... Un îlet de terre dans ... de la Nlle Orléans ... 597, borné par les ... Douane et Canal, ... la rue Murat sur 314 ... les lignes de côté

LANE MILLS— 6963 Pour taxes ... Montant à ... Une portion de terre ... ville de la Nlle-Orléans ... lot de terre dans l'îlet ... Water, Valence Cad... 180 pieds de face à la ... de profondeur

LONG, ELIZABETH LIO, ADAM ... 6967 Pour taxes ... $14 14, 1887, 14 14 ... Montant à ... deux lots de terre ... Nlle-Orléans désignés ... dans l'îlet No 55 ... mas, Chippewa ... rant 50 pieds de ... 60 pieds de profondeur.

LOPEZ FRED— 6990 Pour taxes ... Montant à ... Un îlet de terre dans ... de la Nlle Orléans ... borné par rues C... mène et Thalie, mesurant ... la rue Claiborne sur ... sur les deux lignes

FEUIL...

No 19.

GRAN...

PAUL D'A...

PREMI...

L'HIR...

MÈRE ...

En prenant ... rien oublié de ... mais elle n'en ... Dans le quartier ... que cette petite ... amour, déjà ... rieuse, ne fût la ... vos gens dont ... qu'elle appelait ... Ce qui ... ce, c'est que ... de frère tellement ... amour, se ... geant et la ... avoir oublié ... ments passés ... Henriette ... Maurice seize, ... passant rue de ... par la ... robe de bure, au ... pieds nus, à la ... entourée d'une ... veux grisonnants ... Aussitôt, on ... Roselia lui avait ... dit aux ...